



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 10 octobre 2013 — N° 80

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de rendre hommage à MAX+ Transport collectif de la Municipalité régionale de comté d’Abitibi.

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Philippe Barette.

M. Gautrin (Verdun) fait une déclaration concernant le Centre de recherche du CHUM.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage au Défi Spinning au profit de la Fondation du Centre hospitalier de Granby.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration concernant le 40^e anniversaire de fondation de l’hebdomadaire The Low Down.

10 octobre 2013

M. Claveau (Dubuc) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire du Site touristique de la Nouvelle-France à Saint-Félix-d'Otis.

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration concernant les Grands Prix de la ruralité.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant le Club de ski Stoneham.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe « Produire la santé ensemble », finaliste des Grands Prix de la ruralité, catégorie Excellence - Innovation.

Mme De Courcy (Crémazie) fait une déclaration afin de rendre hommage aux historiens de Crémazie.

À 9 h 57, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

Moment de recueillement

10 octobre 2013

Présentation de projets de loi

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 399 Loi visant à enrayer la maltraitance des personnes vulnérables hébergées dans le réseau de la santé et des services sociaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 399.

Dépôts de documents

Mme Maltais, ministre du Travail et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité 2012-2013 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

(Dépôt n° 1130-20131010)

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de la Commission municipale du Québec;

(Dépôt n° 1131-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 sur le développement économique régional de l'Administration régionale crie – Conseil (version anglaise);

(Dépôt n° 1132-20131010)

10 octobre 2013

Le rapport annuel 2012-2013 du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et de l'Administration régionale crié;

(Dépôt n° 1133-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013, accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant, de la Conférence régionale des élus du Bas Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1134-20131010)

Le rapport d'activités 2012-2013 de la Conférence régionale des élus du Bas Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1135-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de la Baie James;

(Dépôt n° 1136-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Baie James;

(Dépôt n° 1137-20131010)

Le rapport d'activité 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches;

(Dépôt n° 1138-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches;

(Dépôt n° 1139-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord;

(Dépôt n° 1140-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord;

(Dépôt n° 1141-20131010)

Les états financiers consolidés au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 1142-20131010)

10 octobre 2013

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 1143-20131010)

Le rapport financier annuel non consolidé au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est;

(Dépôt n° 1144-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Est;

(Dépôt n° 1145-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1146-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1147-20131010)

Les états financiers consolidés du 31 mars 2013 et du 31 mars 2012 de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue;

(Dépôt n° 1148-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue;

(Dépôt n° 1149-20131010)

Les états financiers au 31 décembre 2012 de la Conférence régionale des élus de l'Administration régionale Kativik;

(Dépôt n° 1150-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de l'Administration régionale Kativik;

(Dépôt n° 1151-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais;

(Dépôt n° 1152-20131010)

10 octobre 2013

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais;
(Dépôt n° 1153-20131010)

Le rapport financier annuel au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus
des Laurentides;
(Dépôt n° 1154-20131010)

Le rapport d'activités 2012-2013 de la Conférence régionale des élus des
Laurentides;
(Dépôt n° 1155-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et le bilan au 1^{er} avril 2011
de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec;
(Dépôt n° 1156-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus du Centre-du-
Québec;
(Dépôt n° 1157-20131010)

Le rapport financier annuel au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus
de l'Estrie;
(Dépôt n° 1158-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de l'Estrie;
(Dépôt n° 1159-20131010)

Le rapport d'activité 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de
Lanaudière;
(Dépôt n° 1160-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus de
Lanaudière;
(Dépôt n° 1161-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013, accompagnés du rapport de l'auditeur
indépendant, de la Conférence régionale des élus de la Mauricie;
(Dépôt n° 1162-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Conférence régionale des élus de la Mauricie;
(Dépôt n° 1163-20131010)

10 octobre 2013

Le rapport d'activité 2012-2013 de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

(Dépôt n° 1164-20131010)

Les états financiers au 31 mars 2013 de la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 1165-20131010)

M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2012-2013 du Musée d'art contemporain de Montréal;

(Dépôt n° 1166-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 du Musée de la civilisation;

(Dépôt n° 1167-20131010)

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

(Dépôt n° 1168-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 du Musée national des Beaux-Arts du Québec.

(Dépôt n° 1169-20131010)

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée;

(Dépôt n° 1170-20131010)

Le rapport annuel 2012-2013 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 1171-20131010)

10 octobre 2013

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

(Dépôt n° 1172-20131010)

M. Bédard, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'étude du rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

Que le ministre de la Santé et des services sociaux soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le plan quinquennal d'investissements universitaires du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2016 du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

(Dépôt n° 1173-20131010)

Le rapport 2011-2012 requis en application de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire de l'École nationale d'administration publique;

(Dépôt n° 1174-20131010)

Le système d'information financière des universités 2011-2012 de l'École nationale d'administration publique;

(Dépôt n° 1175-20131010)

Les rapports 2011-2012 requis en vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau supérieur de l'Université de Sherbrooke.

(Dépôt n° 1176-20131010)

10 octobre 2013

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 mai 2013 par Mme David (Gouin) concernant l'annulation des accusations et des peines reçues lors de la grève étudiante;

(Dépôt n° 1177-20131010)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 21 mai 2013 par M. Kelley (Jacques-Cartier) concernant le rejet des amendements proposés à la Charte de la langue française (projet de loi n° 14);

(Dépôt n° 1178-20131010)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 22 mai 2013 par M. Traversy (Terrebonne) concernant l'élimination du bilinguisme institutionnel dans les secteurs public et parapublic;

(Dépôt n° 1179-20131010)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 21 mai 2013 par M. Lessard (Lotbinière-Frontenac), Mme Vien (Bellechasse) et M. Martel (Nicolet-Bécancour), le 22 mai 2013 par Mme Boulet (Lavolette), M. Bolduc (Jean-Talon), M. Marcotte (Portneuf), le 23 mai 2013 par M. Drolet (Jean-Lesage) et M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), le 28 mai 2013 par M. Traversy (Terrebonne) et M. Cardin (Sherbrooke), le 30 mai 2013 par M. Leclair (Beauharnois), M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) et M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides), le 4 juin 2013 par M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Legault (L'Assomption) et M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), le 5 juin 2013 par M. Caire (La Peltrie) et Mme Trudel (Charlesbourg), le 6 juin 2013 par Mme Bouillé (Iberville) et M. Deltell (Chauveau), le 7 juin 2013 par M. Claveau (Dubuc) et M. Trudel (Saint-Maurice), le 11 juin 2013 par M. Turcotte (Saint-Jean) et M. Therrien (Sanguinet), le 12 juin 2013 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) et le 13 juin 2013 par M. Trottier (Roberval), M. Leclair (Beauharnois) et M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata), concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 1180-20131010)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Arcand (Mont-Royal) dépose :

10 octobre 2013

L'extrait d'une pétition, signée par 544 citoyens et citoyennes de la circonscription de Mont-Royal, concernant les compteurs émetteurs de radiofréquences d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1181-20131010)

Questions et réponses orales

M. le président rend une directive relative à la question soulevée par le leader du deuxième groupe d'opposition, le 24 septembre 2013. À cette occasion, ce dernier questionnait le fait que, lors de la période de questions du 19 septembre 2013, il n'a pas été permis au député de Lévis de poser une deuxième question complémentaire à la suite de la 7^e question principale. Selon lui, malgré l'écoulement du temps dévolu à la période de questions, cette question complémentaire aurait dû être protégée par la présidence. Pour appuyer son point de vue, il citait la situation du 15 mai 2013, où la députée de Gouin a pu poser deux questions complémentaires au 7^e rang, malgré le fait que le temps alloué à la période de questions était écoulé, à la suite de la réponse à sa première question complémentaire.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Depuis la 38^e législature, les questions font l'objet d'une répartition dans une grille préétablie. Cette façon de faire a notamment pour but d'assurer une prévisibilité à la période de questions, de maximiser le nombre de questions pouvant être posées, de permettre aux différents groupes de participer de manière significative à la période de questions en tenant compte de leur proportion, tout en reconnaissant la prépondérance de l'opposition officielle et en permettant la participation des députés indépendants. Cela dit, le temps dévolu aux questions de règlement ampute du temps à la période des questions et réponses orales et cela se traduit nécessairement par un nombre moindre de questions qui peuvent être posées.

En pratique, la période de questions ne dure jamais exactement 45 minutes. De fait, lorsqu'une question est posée avant la fin de la période de questions, même si dans certains cas, il ne reste que quelques secondes à la période de questions, celle-ci est prolongée pour permettre une réponse d'un ministre. À la suite de cette réponse, le président met fin à la période de questions, et ce, même si la question principale n'a pas été suivie de deux questions complémentaires. Cette façon de faire est bien établie et la présidence n'entend pas y apporter de modifications.

10 octobre 2013

Quant à la situation du 15 mai 2013, il s'agissait d'une décision circonstancielle. De fait, il y avait eu de nombreuses questions de règlement et plusieurs d'entre elles n'étaient pas de véritables questions de règlement. Compte tenu qu'un député indépendant a droit à une seule question par huit séances, la présidence a utilisé son pouvoir général de protéger la minorité et de permettre une deuxième question complémentaire.

Cette décision n'a aucunement pour effet de modifier le cadre de la période de questions en fixant pour l'avenir un nombre minimal de questions devant être posées. L'article 74 du Règlement fixe la durée de la période de questions, sans égard au nombre de questions posées durant cette période. Il est donc impossible d'assurer la protection systématique de la 7^e question principale et des 2 questions complémentaires qui peuvent y faire suite, sans prolonger arbitrairement la durée de la période de questions.

Les groupes parlementaires d'opposition sont assurés de pouvoir poser des questions lors de toutes les périodes de questions. Toutefois, la multiplication des questions de règlement qui n'en sont pas, les différents bruits et parfois même les applaudissements sont susceptibles de ralentir le rythme. La présidence compte donc sur la collaboration de tous les parlementaires pour faire en sorte que le temps dévolu à la période de questions soit consacré aux questions des députés et aux réponses du gouvernement.

Il est ensuite procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 9 octobre 2013 sur la motion de M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, proposant que le projet de loi n^o 27, Loi sur l'économie sociale, soit adopté.

10 octobre 2013

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **60** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 27 est adopté.

L'Assemblée tient le vote reporté le 9 octobre 2013 sur la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement péquiste qu'il donne suite à la volonté exprimée par la première ministre le 31 octobre 2012 concernant la publication, un mois avant le déclenchement des élections, d'un portrait impartial des finances publiques.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **61** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Roy (Montarville) propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime à la Fédération des commissions scolaires son désaccord face à toute demande d'augmenter le pouvoir de taxation des commissions scolaires.

10 octobre 2013

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Villeneuve (Berthier), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Billette (Huntingdon), Mme Roy (Montarville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la désignation de Louis Cyr comme personnage historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel;

QU'elle salue la mémoire de ce héros populaire qui a fait la fierté de ses contemporains canadiens-français par ses tours de force et exploits et ce, en cette journée qui marque le 150^e anniversaire de sa naissance.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Amand (Trois-Rivières), conjointement avec Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté qui se aura lieu le 17 octobre;

QU'elle témoigne sa reconnaissance à l'égard du travail remarquable qu'effectuent au quotidien les partenaires impliqués dans cette lutte visant à briser le cercle de la pauvreté;

QU'elle sensibilise la population afin de les inciter à poser des gestes citoyens pour soutenir les personnes en situation de précarité;

10 octobre 2013

QU'elle réaffirme la responsabilité du gouvernement de déployer les efforts et les budgets nécessaires pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin) présente une motion concernant l'établissement de garanties financières pour les entreprises qui exploitent des pipelines; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

10 octobre 2013

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 25 octobre 2013, M. Dubé (Lévis) s'adressera à M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La mauvaise gestion des dépenses publiques par le gouvernement ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 9 octobre 2013, sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Gaudreault, ministre des Transports, sur le sujet suivant : « Le manque de 2 à 3 milliards de dollars pour l'entretien du métro de Montréal ».

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, Mme Houda-Pepin (La Pinière) retire certains propos non parlementaires.

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, sur le sujet suivant : « L'étude du projet de loi n° 399, Loi visant à enrayer la maltraitance des personnes vulnérables hébergées dans le réseau de la santé et des services sociaux ».

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

Une liasse de communiqués concernant le projet de loi n° 399, Loi visant à enrayer la maltraitance des personnes vulnérables hébergées dans le réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 1182-20131010)

10 octobre 2013

À 18 h 26, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 octobre 2013, à 13 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 10 octobre 2013, à 18 h 03, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 27 Loi sur l'économie sociale

Le Président

JACQUES CHAGNON

10 octobre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :

(Vote n° 60)

POUR - 107

| | | | |
|-------------------|----------------------|-------------------|------------------------|
| Arcand (PLQ) | de Santis (PLQ) | Legault (CAQ) | Richard (PQ) |
| Beaudoin (PQ) | Deltell (CAQ) | Lelièvre (PQ) | (Îles-de-la-Madeleine) |
| Bédard (PQ) | Drainville (PQ) | Lessard (PLQ) | Richer (PQ) |
| Bergeron (PQ) | Drolet (PLQ) | Lévesque (CAQ) | Rotiroti (PLQ) |
| Bergman (PLQ) | Dubé (CAQ) | Lisée (PQ) | Rousselle (PLQ) |
| Bérubé (PQ) | Duchesne (PQ) | Maltais (PQ) | Roy (PQ) |
| Billette (PLQ) | Duchesneau (CAQ) | Marceau (PQ) | (Bonaventure) |
| Blais (PLQ) | Dufour (PQ) | Marcoux (PLQ) | Roy (CAQ) |
| Blanchet (PQ) | Dutil (PLQ) | Marois (PQ) | (Montarville) |
| Bolduc (PLQ) | Ferland (PQ) | Marsan (PLQ) | Roy (CAQ) |
| (Mégantic) | Fournier (PLQ) | Martel (CAQ) | (Arthabaska) |
| Bolduc (PLQ) | Gadoury-Hamelin (PQ) | McKay (PQ) | Schneeberger (CAQ) |
| (Jean-Talon) | Gaudreault (PQ) | Ménard (PLQ) | Sklavounos (PLQ) |
| Bonnardel (CAQ) | (Jonquière) | Moreau (PLQ) | Spénard (CAQ) |
| Bouillé (PQ) | Gaudreault (PLQ) | Morin (PLQ) | St-Amand (PLQ) |
| Boulet (PLQ) | (Hull) | Ouellet (PQ) | St-Arnaud (PQ) |
| Breton (PQ) | Gautrin (PLQ) | Ouellette (PLQ) | St-Laurent (CAQ) |
| Caire (CAQ) | Gendron (PQ) | Ouimet (PLQ) | St-Pierre (PLQ) |
| Cardin (PQ) | Goyer (PQ) | (Fabre) | Tanguay (PLQ) |
| Carrière (PLQ) | Hamad (PLQ) | Pagé (PQ) | Thériault (PLQ) |
| Champagne (PQ) | Hébert (PQ) | Paradis (PLQ) | Therrien (PQ) |
| Chapadeau (PQ) | Hivon (PQ) | Pelletier (PQ) | Traversy (PQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Houda-Pepin (PLQ) | (Rimouski) | Trottier (PQ) |
| Charlebois (PLQ) | Iracà (PLQ) | Pelletier (PQ) | Trudel (PQ) |
| Claveau (PQ) | Kelley (PLQ) | (Saint-Hyacinthe) | (Saint-Maurice) |
| Cloutier (PQ) | Khadir (IND) | Picard (CAQ) | Turcotte (PQ) |
| D'Amour (PLQ) | Kotto (PQ) | Poëti (PLQ) | Vallée (PLQ) |
| Daneault (CAQ) | Larouche (PQ) | Proulx (PQ) | Villeneuve (PQ) |
| David (IND) | Le Bouyonnec (CAQ) | Reid (PLQ) | Weil (PLQ) |
| De Courcy (PQ) | Leclair (PQ) | Richard (PQ) | |
| | | (Duplessis) | |

10 octobre 2013

Sur la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi) :

(Vote n° 61)

POUR - 107

| | | | |
|-------------------|----------------------|-------------------|------------------------|
| Arcand (PLQ) | de Santis (PLQ) | Legault (CAQ) | Richard (PQ) |
| Beaudoin (PQ) | Deltell (CAQ) | Lelièvre (PQ) | (Îles-de-la-Madeleine) |
| Bédard (PQ) | Drainville (PQ) | Lessard (PLQ) | Richer (PQ) |
| Bergeron (PQ) | Drolet (PLQ) | Lévesque (CAQ) | Rotiroti (PLQ) |
| Bergman (PLQ) | Dubé (CAQ) | Lisée (PQ) | Rousselle (PLQ) |
| Bérubé (PQ) | Duchesne (PQ) | Maltais (PQ) | Roy (PQ) |
| Billette (PLQ) | Duchesneau (CAQ) | Marceau (PQ) | (Bonaventure) |
| Blais (PLQ) | Dufour (PQ) | Marcoux (PLQ) | Roy (CAQ) |
| Blanchet (PQ) | Dutil (PLQ) | Marois (PQ) | (Montarville) |
| Bolduc (PLQ) | Ferland (PQ) | Marsan (PLQ) | Roy (CAQ) |
| (Mégantic) | Fournier (PLQ) | Martel (CAQ) | (Arthabaska) |
| Bolduc (PLQ) | Gadoury-Hamelin (PQ) | McKay (PQ) | Schneeberger (CAQ) |
| (Jean-Talon) | Gaudreault (PQ) | Ménard (PLQ) | Sklavounos (PLQ) |
| Bonnardel (CAQ) | (Jonquière) | Moreau (PLQ) | Spénard (CAQ) |
| Bouillé (PQ) | Gaudreault (PLQ) | Morin (PLQ) | St-Amand (PLQ) |
| Boulet (PLQ) | (Hull) | Ouellet (PQ) | St-Arnaud (PQ) |
| Breton (PQ) | Gautrin (PLQ) | Ouellette (PLQ) | St-Laurent (CAQ) |
| Caire (CAQ) | Gendron (PQ) | Ouimet (PLQ) | St-Pierre (PLQ) |
| Cardin (PQ) | Goyer (PQ) | (Fabre) | Tanguay (PLQ) |
| Carrière (PLQ) | Hamad (PLQ) | Pagé (PQ) | Thériault (PLQ) |
| Champagne (PQ) | Hébert (PQ) | Paradis (PLQ) | Therrien (PQ) |
| Chapadeau (PQ) | Hivon (PQ) | Pelletier (PQ) | Traversy (PQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Houda-Pepin (PLQ) | (Rimouski) | Trottier (PQ) |
| Charlebois (PLQ) | Iracà (PLQ) | Pelletier (PQ) | Trudel (PQ) |
| Claveau (PQ) | Kelley (PLQ) | (Saint-Hyacinthe) | (Saint-Maurice) |
| Cloutier (PQ) | Khadir (IND) | Picard (CAQ) | Turcotte (PQ) |
| D'Amour (PLQ) | Kotto (PQ) | Poëti (PLQ) | Vallée (PLQ) |
| Daneault (CAQ) | Larouche (PQ) | Proulx (PQ) | Villeneuve (PQ) |
| David (IND) | Le Bouyonnec (CAQ) | Reid (PLQ) | Weil (PLQ) |
| De Courcy (PQ) | Leclair (PQ) | Richard (PQ) | |
| | | (Duplessis) | |